

L'écureuil



MARCILLY

JUIN 2006

FAMILLES RURALES

MODERN JAZZ

Les cours de Modern Jazz seront reconduits pour la rentrée de septembre 2006, avec Frédérique BIGAUD.

Les cours devraient se dérouler comme la saison 2005-2006, c'est-à-dire étalés sur la journée du mercredi :

- 9h30 – 10h30 : 4 – 6 ans
- 10h30 – 11h30 : 7 – 8 ans
- 11h30 – 12h30 : 9 – 10 ans
- 13h30 – 14h30 : 11 – 13 ans
- 14h30 – 16h00 : + de 13 ans



Attention : Les âges sont donnés à titre indicatif. Les groupes seront répartis en fonction des inscriptions.

La date des inscriptions est fixée au **JEUDI 14 Septembre 2006 de 18h à 19h à la salle Galathée** (derrière la Poste et à côté de la bibliothèque).

Le tarif pour 30 cours, plus le gala est de :

- 82 € pour les habitants de la Commune pour les moins de 12 ans.
- 102 € pour les habitants de la Commune pour les plus de 13 ans.
- 90 € pour les extérieurs de la Commune pour les moins de 12 ans.
- 110 € pour les extérieurs de la Commune pour les plus de 13 ans.

STAGE PONEY

7 enfants de 4 à 11 ans ont participé 5 matins pendant les vacances d'Avril. Ils ont été très satisfaits.

Le stage s'est terminé par un goûter collectif offert par l'AFR.

CONTES

Redémarrage en Septembre 2006, toujours le 1er mercredi du mois. Ouvert à partir de 5 ans.

COUTURE

Redémarrage à la rentrée avec Marie-Hélène BRIAT. Le mercredi de 20h à 22h à la salle Galathée (maison AMASIS) : 10 cours / trimestre = 30 € le trimestre.

Possibilité aussi de pratiquer le Patchwork.

Faites vous connaître si vous êtes intéressés auprès de Christine BOICHON 04 77 97 58 77 (Nombre de personnes limité à 8).



TRAVAUX MANUELS

Nous allons essayer de reconduire cette activité, toujours le mardi soir une fois par mois à la salle Galathée avec Mme PILI PICQUENOT comme monitrice, de 20h à 22h (en principe). Coût : 5 € la séance, plus fournitures.

Ambiance assurée, venez nous rejoindre !

Renseignements : Catherine PORTAILLER 04 77 97 46 75.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Elle a eu lieu le Vendredi 7 avril 2006 à la salle des fêtes. Nous remercions toutes les personnes présentes, mais nous nous interrogeons devant le manque de celles-ci.

La vie d'une association est en perpétuelle évolution liée aux événements qu'elle rencontre et qui nous poussent à nous interroger et trouver des solutions.

Certains membres ont quitté l'A.F.R après y avoir apporté leurs services pendant de nombreuses années. Dans l'intérêt de chacun, il nous faut de nouvelles personnes afin de continuer d'assurer toutes les activités que nous proposons.

Nous espérons que chacun se sentira concerné et viendra nous rejoindre. Nous essayons de répondre le mieux possible aux attentes de tous, avec beaucoup de volonté et d'énergie.

Malgré tout cela, la vie associative est une richesse et porteuse de bons moments.

A la réunion de bureau qui a suivi cette A.G, nous avons reconduit le système de trois coprésidentes réparties en différents secteurs d'activités.

Voici la composition du bureau :

Co-présidentes :

- secteur « enfant » :	Renée DENTON DELHOMME	04 77 97 49 59
- secteur « adulte » :	Sandra GRANGE	04 77 97 43 64
- secteur « service pour tous » :	Agnès RONDEL	04 77 97 49 90
Trésorière :	Sandrine PANGAUD	04 77 97 53 04
Secrétaire :	Valérie DEVOIT	04 77 97 46 37

Le secteur « enfant » regroupe

- Modern jazz :	Sandrine PANGAUD	04 77 97 53 04
	Sandra GRANGE	04 77 97 43 64
- Piscine :	Catherine PORTAILLER	04 77 97 46 75
- Ski :	Joëlle GOUTTEGATAT	04 77 97 50 17
- Dessin :	Renée DENTON DELHOMME	04 77 97 49 59
- Poney :	Agnès RONDEL	04 77 97 49 90
- Club collectionneur :	J. Jacques POUPARDIN	04 77 97 58 62
- CLSH :	Renée DENTON DELHOMME	04 77 97 49 59
- Contes :	Annick VIRICELLE	06 07 37 58 26.

Le secteur « adulte » regroupe

- Gymnastique :	Annick MEUNIER	04 77 97 59 20
- Maintien en forme :	Marinette CHAZAL	04 77 97 48 53
- Scrabble :	Annick LAURENT	04 77 97 58 07
- Couture :	Christine BOICHON	04 77 97 58 77

Le secteur « service pour tous » regroupe

- Marche :	Jacques CHAZAL	04 77 97 56 69
- Don du sang :	Marie Claude MASSACRIER	04 77 97 58 61
- Chapon :	Annick LAURENT	04 77 97 58 07
- Bibliothèque :	Huguette FONTBONNE	04 77 97 51 99
- Ecureuil :	Christine BOICHON	04 77 97 58 77
- CCAS		
- Fleurissement :	Agnès RONDEL	04 77 97 49 90
- Gestion des cartes AFR :	Agnès RONDEL	04 77 97 49 90
- Relation avec la mairie :	Nathalie COUCHAUD	04 77 97 40 90
- Relation Fédération :		

MARCHE DES VENDANGES : 10 septembre

Comme d'habitude il y aura 4 circuits : 6,1 km 12,5 km 17 km 27 km .

Cette année nous irons visiter : Labarin, Corbines, le Poyet, Rézinet, Menacey, Lard, Loibe et retour par Say, tout un programme!!!!

Nous vous proposons une journée : *le dimanche 25 juin, rendez-vous à midi à l'espace pique-nique de Say.*

Venez avec votre casse-croûte pour prendre des forces avant une bonne marche digestive .

Nous relançons notre appel aux bénévoles pour nous aider le jour de la marche, mais aussi :

- pour le débroussaillage *le samedi 26 août,*
- pour la préparation des pâtés *le vendredi 8 septembre à 8h30*
- pour finir le rangement *le lundi 11 septembre .*

Dernière réunion de préparation *le lundi 28 août à 20h30.*

Pour tous les bénévoles, une petite fête aura lieu *le vendredi 15 septembre à 19h à la salle des fêtes.*

Pour tous renseignements contacter : M. CHAZAL Jacques 04 77 97 56 69

CENTRE DE LOISIRS

Du 10 au 28 juillet, à la salle polyvalente de Trelins, les enfants de 4 à 12 ans seront accueillis pour de nouvelles aventures.

Ils chemineront à travers le monde, de l'Afrique à la conquête de l'Ouest, en passant par Marcoux où sera exposée, pendant le Foreztival, le 26/08/06, une fresque qu'ils auront réalisée sur le thème de la Paix.

Le Jeudi 20 juillet de 19h à 21h, les enfants et les animateurs nous inviteront dans leur monde : spectacle, jeux anciens pour les petits et les grands.

Inscriptions : 16 juin à Trelins à 18 heures.

Renseignements : R. DENTON DELHOMME 04 77 97 49 59

PROCHAIN ECUREUIL

Remise des articles :

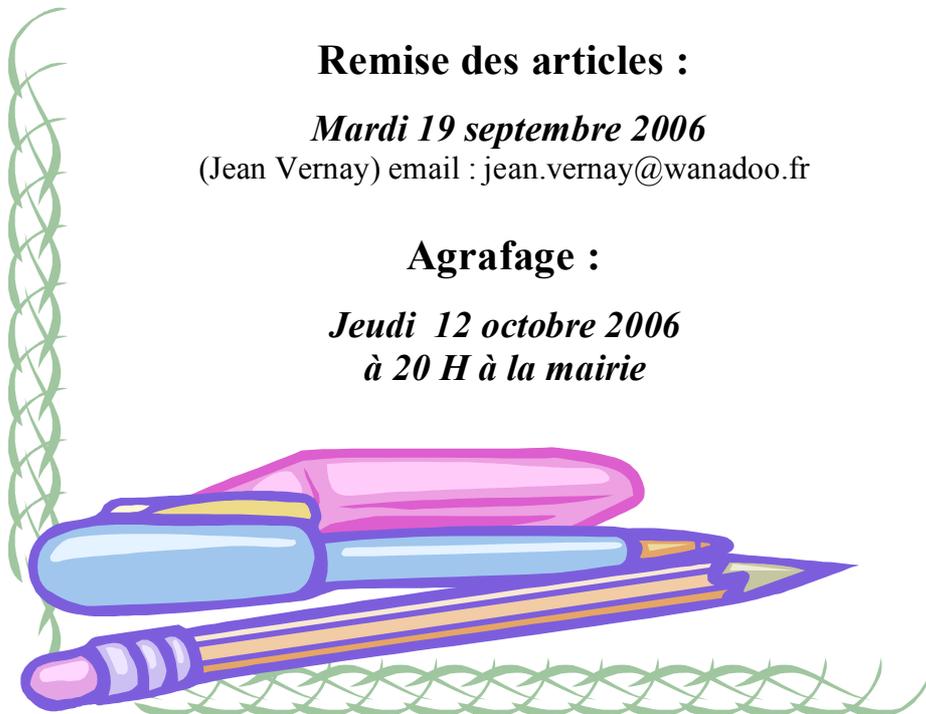
Mardi 19 septembre 2006

(Jean Vernay) email : jean.vernay@wanadoo.fr

Agrafage :

Jeudi 12 octobre 2006

à 20 H à la mairie



L'ASSOCIATION DU SERVICE A DOMICILE

QUE PEUVENT VOUS PROPOSER NOS ASSOCIATIONS

AIDE AUX PERSONNES AGEES

L'A.D.M.R. apporte aux personnes âgées les services à domicile, ce qui leur permet de rester chez elles et d'y être bien. Grâce à l'action conjuguée de bénévoles et de salariées à leur écoute, nos anciens peuvent jouir pleinement de la vie sans quitter leurs habitudes et leurs souvenirs!

Pour plus d'informations, contacter :

- Mme Colette Thollot chargée d'effectuer les dossiers tel : 04 77 97 51 76
- MAISON DES SERVICES DE L'A.D.M.R. BOEN

Secrétariat des associations : tel 04 77 24 19 69

AIDE AUX FAMILLES

Nous pouvons apporter une aide aux familles en présence d'enfants pour les motifs suivants :

- grossesse, naissance, maladie ou décès
- aide dans les relations parents/enfants
- désir de concilier vie familiale et vie professionnelle

Un soutien extérieur peut parfois s'avérer nécessaire.

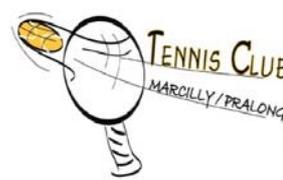
Pour répondre à ces situations, L'A.D.M.R. propose une large gamme de services à domicile qui permet de surmonter des difficultés et de mieux organiser sa vie familiale.

Pour plus d'informations contacter :

- Mme Janine MOURIER Tel : 04 77 97 48 49
- MAISON DES SERVICES DE L'A.D.M.R. BOEN Tel 04 77 24 19 69



TENNIS - CLUB



MARCILLY PRALONG

On est les champions !

4, 3, 2, 1... mais où vont-ils s'arrêter ?

Comme toutes les années, les championnats de la Loire par équipes se déroulent au mois de mai.

3 équipes étaient engagées : 1 équipe Dames et 2 équipes Hommes.

Partie du plus bas niveau départemental, la 4ème série, il y a 2 ans suite à la fusion des clubs de Marcilly et de Pralong, l'équipe I était montée, sans surprise, en 3ème série.

Après un championnat 2005 réussi, elle accédait, non sans mal (4 victoires et 1 nul), pour la première fois de son histoire à la 2ème série.

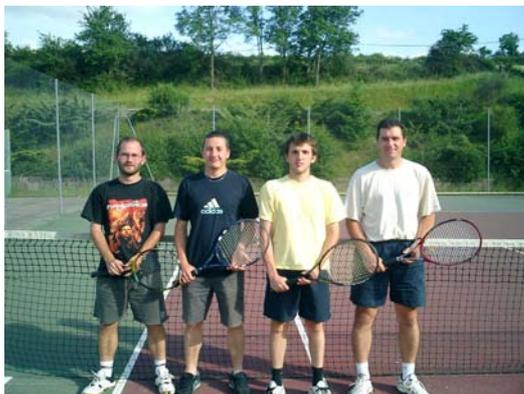
On se disait que cette fois, les choses sérieuses allaient vraiment commencer.

Placée dans une poule de 5, elle avait donc 4 rencontres à disputer.

Les 2 premières se soldaient par des victoires 7-0 contre le TC Saint-Just la Pendue I et le TC Mably IV. La 3ème était remportée sur le score de 6 à 1 face au voisin du TC Montbrison III.

Il restait alors une dernière rencontre à disputer face au TC Bonson II qui avait aussi gagné ses 3 matchs.

Finalement, dans une rencontre placée sous haute tension, la victoire a été remportée par le TC Marcilly Pralong au terme du 3ème set du dernier double.



Cette victoire permet à l'équipe I d'accéder à la 1ère série, bien sûr, pour la 1ère fois de son histoire.

Pour rappel, la 1ère série correspond au plus haut niveau départemental et on pourrait l'assimiler à un championnat « pré-régional ».

Le TC Marcilly Pralong, fera donc figure de petit poucet l'année prochaine à côté des clubs représentés tels que le TC Andrézieux, TC Unieux, TC Firminy, ...

De quoi demander légitimement des créneaux hebdomadaires au gymnase intercommunal puisque le TC Marcilly Pralong sera l'équipe masculine **la mieux classée du canton** : l'entraînement sera donc indispensable pour espérer se maintenir.

L'équipe II Hommes évoluait en 4ème série et avait à cœur de bien se comporter. Et elle le fit de fort belle façon.

Après un très bon départ face au voisin de l'intercommunalité, le TC Couzan Astrée III (victoire 4-2), elle ne perdit qu'une seule de ses 4 rencontres face au TC Feurs II, il est vrai un ton au-dessus.

Le bilan est donc particulièrement bon avec **2 victoires, 1 nul, 1 défaite et une 2ème place** au classement, à égalité avec le TC Montrond I.

Saluons dans cette équipe les premières victoires en matchs officiels avec le TC Marcilly Pralong de **Frédéric Bedkowski, Damien Cognet, Guillaume Bouchet, Loïc Logel et Florian Debout**.

L'équipe Dames, en 3ème série, espérait faire mieux que l'année dernière. Malheureusement, souvent bien placée après les simples, elle a dû céder à chaque fois lors des doubles.

Si le bilan, au niveau sportif, parle de lui-même (4 défaites en 4 matchs), il ne faut bien sûr pas s'en arrêter là. Le mélange des générations, parfaitement réussi dans cette équipe, fait plaisir à voir et toutes les joueuses qui la composent sont contentes de participer, **ensemble**, à ces championnats par équipes.

Le tennis n'est pas qu'un sport individuel.

BRAVO aux 19 licenciés qui ont su représenter le club dans ses championnats par équipes et montrer que le fair-play et la bonne humeur n'étaient pas des vains mots au TC Marcilly Pralong.

TOURNOI INTERNE

Les vainqueurs de l'année dernière, **Bastien Maisse, Muriel Vernay et Thierry Vernay** n'ont qu'à bien se tenir.

Une horde de prétendants, comme *Iznogoud*, espère être calife à la place du calife.

Mais vous pouvez en être sûrs, les peaux des ours seront chèrement vendues.

Le tournoi interne connaîtra son dénouement **le dimanche 25 juin à Marcilly**.

Le programme des finales sera le suivant :

- 10h00 : finale consolante Dames

- 11h00 : finale consolante Messieurs

Repas sur place (barbecue, pourquoi pas ?)

- 13h30 : finale Enfants

- 14h15 : finale Ados

- 15h30 : finale Dames

- 17h00 : finale Messieurs

Remise des récompenses + verre de l'amitié et du réconfort (pour les perdants)



Venez nombreux assister à ces finales.

ECOLE DE TENNIS

L'Ecole de Tennis est vraiment une priorité du club. Encadrée par des bénévoles, les enfants y apprennent les bases techniques à raison d'une heure de cours hebdomadaire pour un coût symbolique de 7 € pour l'année, alors qu'il s'établit à 80 €/an dans certains clubs ou 40 €/trimestre dans d'autres.

Notre volonté est de garder ces prix.

Comme dans les autres clubs, les enfants franchissent des étapes et passent régulièrement des tests de balles, l'équivalent des ceintures au judo ou des étoiles en ski.

Pour les enfants de l'école de tennis, le **samedi 24 juin matin**, est à marquer d'une pierre blanche puisqu'ils vont avoir l'opportunité de décrocher la balle blanche, jaune, orange, verte ou rouge.

Ces tests se dérouleront à **Marcilly à partir de 9h30**.



EUH, QUOI DE NEUF DOCTEUR ?

Pour connaître les dernières nouvelles du TC Marcilly Pralong, connectez-vous sur le net à www.tcmarcillypralong.asso.fr, le site du club.

Venez souvent nous rendre visite car les mises à jour sont très fréquentes. En un click, vous serez informés des derniers résultats et des prochaines animations, ou vous obtiendrez les informations concernant le club et son organisation.

MYSTERES AUTOUR DU COURT DE PRALONG

Nous relations, dans le dernier numéro de l'Ecureuil du mois de mars 2006, la **fugue du panneau d'affichage** situé sur le court à Pralong.

A ce jour, sans aucun signe de sa part ni demande de rançon, nous le considérons comme définitivement perdu.

Tout irait bien si d'autres phénomènes tout autant inexplicables ne s'étaient manifestés.

Nous avons ainsi pu constater la présence d'un **trou dans le grillage du court de Pralong**. Cela doit sans doute être le fait d'un animal, sans doute un lapin, pour pouvoir ronger du grillage de clôture, et sûrement un lapin géant, à la vue de la taille du trou.

En effet, ce trou pourrait être assez grand pour laisser entrer des personnes « à 4 pattes » dans le court.

Ce lapin géant a ses habitudes puisque, ce trou réparé, il revient dès le lendemain se refaire les dents et le rouvrir.

Devra-t-on installer un collet ?

Un autre phénomène a également été remarqué.

Par un jour sans vent, le **contenu de la poubelle s'est retrouvé répandu sur le court de tennis**.

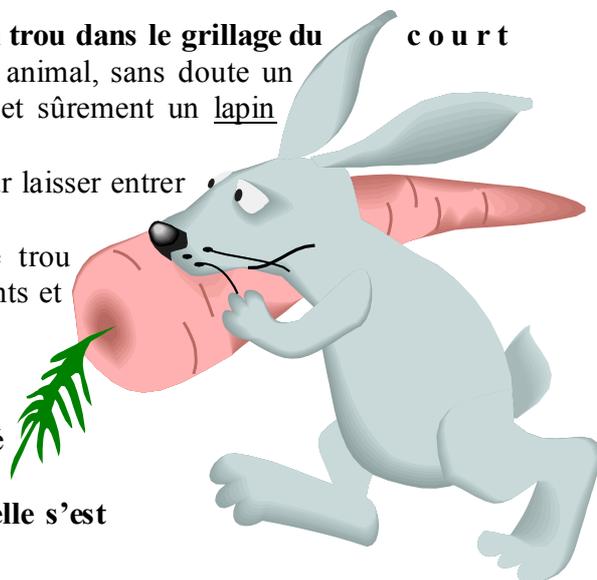
Serait-ce aussi l'œuvre du lapin géant ?

Enfin, toujours sur le court de Pralong, une pochette plastique a été affichée pour abriter le planning de réservation.

Nous avons constaté des **trous par brûlures** (certainement de cigarettes) dans cette pochette.

Vous en avez déjà vu, vous, des lapins géants fumeurs ?

Ou alors, ce n'est pas un lapin géant. On nous aurait donc menti !



CARTES ESTIVALES

Ces cartes estivales ne sont valables que pour les mois de juillet et août et ne sont que des cartes d'adhérents provisoires permettant l'accès au court de Marcilly et Pralong, sans licence fédérale.

Les prochaines sont donc disponibles à partir du 1er juillet, soit au Bar du Pavé, soit auprès de Thierry Vernay (04.77.97.49.18).

Les tarifs pour ces 2 mois sont de **15 € pour un enfant** (- de 18 ans) et **22 € pour un adulte**.

TARIFS

Le prix du pétrole ne cesse d'augmenter et avec lui, tout le reste suit.

Tout le reste ? pas tout à fait.

Pas le nôtre.

En effet, les tarifs, pour la **saison 2006-2007**, resteront identiques et seront les suivants :

- | | |
|--|-------------------------------|
| • Adulte : | 42 € |
| • Couple : | 75 € |
| • Étudiant : | 32 € |
| • Enfant (- de 18 ans) : | 25 € |
| • Enfant (- de 18 ans) inscrit à l'École de Tennis : | 32 € |
| • 3ème enfant : | 11 € |
| • Location horaire pour les non-licenciés : | 3 € par personne et par heure |

De plus, le TC Marcilly Pralong est partenaire de la région Rhône Alpes et permet ainsi aux jeunes titulaires de la carte M'ra d disposer d'une remise de 30 € sur la licence sportive.



PERMANENCES

Pour prendre votre licence pour cette nouvelle saison ou pour tout autre renseignement, des permanences sont organisées à **Marcilly** tous les **1er vendredis du mois de 18h30 à 19h30, salle Galathée.**

Les prochaines auront donc lieu :

- Vendredi 7 juillet
- Vendredi 1er septembre
- Vendredi 6 octobre

Vous pouvez également contacter **Thierry Vernay** – Château Gaillard – au **04.77.97.49.18**



Une partie de l'école de tennis



ASSOCIATION SPORTIVE DE MARCILLY LE CHATEL



Siège social : LE RELAIS DU CHATEL
 Au bourg
 42130 MARCILLY LE CHATEL



La saison 2005 / 2006 vient de se terminer. Les résultats chez les seniors sont au plus bas, les deux équipes descendent en division inférieure. Mais nous sommes confiants pour l'avenir car les équipes jeunes ont fait une bonne saison. L'équipe - 18 ans a fini première de sa poule, et pour la saison prochaine elle évoluera en 2ème série.

Détails des résultats

Seniors équipe I :

L'équipe évoluait en Première division Poule B

L'équipe finit 11ème sur 12, pour la saison prochaine elle évoluera en 2ème division

P	Club	P	J	G	P	N	bp	bc	dif.
1	S.DENIS/COISE	67	22	13	3	6	44	23	21
2	COTEAU OLYMP 2	62	22	11	4	7	54	34	20
3	ANDREZIEUX A 4	56	22	10	8	4	56	47	9
4	FEURS USF 3	56	22	11	10	1	53	47	6
5	PANISSIERE CA	54	22	9	8	5	39	39	0
6	ECOTAY MOINGT	53	22	9	9	4	41	40	1
7	CHAMBOEUF US	52	22	8	8	6	41	50	-9
8	CRAINTILLEUX	51	22	8	9	5	55	49	6
9	POUILLY/NONAI	50	22	7	8	7	34	43	-9
10	AMBIERLE US	47	22	5	7	10	27	31	-4
11	MARCILLY/CHAT	40	22	4	12	6	36	61	-25
12	NOIRETABLE AS	39	22	4	13	5	33	49	-16

P	Club	P	J	G	P	N	bp	bc	dif.
1	COUZAN AS	77	22	18	3	1	63	14	49
2	CHAMBEON/MAGN	73	22	16	3	3	85	23	62
3	S.JUST RBT AS 2	73	22	16	3	3	75	20	55
4	POUILLY/CIVEN	69	22	14	3	5	65	22	43
5	S.BONNET/COUR	58	22	11	8	3	44	37	7
6	BOEN TRELINS 2	51	22	9	11	2	31	36	-5
7	ECOTAY MOINGT 2	48	22	8	12	2	33	38	-5
8	PRECIEUX CO	44	22	7	14	1	24	48	-24
9	CHALMAZEL AS	44	22	6	12	4	31	56	-25
10	MONTROND ES	41	22	6	15	1	33	62	-29
11	NOIRETABLE AS 2	35	22	4	17	1	23	97	-74
12	MARCILLY/CHAT 2	31	22	1	15	6	21	75	-54

Seniors équipe II :

L'équipe évoluait en Deuxième division Poule A

L'équipe finit 12ème sur 12, pour la saison prochaine elle évoluera en 3ème division

Seniors Critérium :

L'équipe évoluait en Deuxième série Poule A

L'équipe finit 4ème sur 10, nous félicitons l'ensemble du groupe pour le bon déroulement de cette saison.

P	Club	P	J	G	P	N	bp	bc	dif.
1	BONSON US 5	59	18	13	3	2	57	24	33
2	ECOTAY MOINGT 5	55	18	11	3	4	48	16	32
3	CHAMBOEUF US 5	48	18	9	6	3	53	46	7
4	MARCILLY/CHAT 5	47	18	8	5	5	28	22	6
5	BOEN TRELINS 5	46	18	8	6	4	57	39	18
6	VEAUCHETTE FC 5	41	18	6	7	5	25	26	-1
7	LURIECQ FC 5	41	18	7	9	2	29	43	-14
8	SAVIGNEUX OLY 5	40	18	6	8	4	29	38	-9
9	S.MARCELLIN F 5	37	18	6	11	1	33	40	-7
10	COUZAN AS 5	20	18		16	2	12	77	-65

L'équipe – 18 ans :

L'équipe évoluait en Troisième série poule A.
Ils finissent premier de leur poule et la saison prochaine ils évolueront en 2ème série.

A l'occasion de l'assemblée générale du district (le vendredi 16 juin), les joueurs se verront remettre un faïon pour confirmer cette première place.

Les membres du bureau ont félicité les joueurs pour le bon parcours qu'ils ont effectué tout au long de l'année.



P	Club	P	J	G	P	N	bp	bc	dif.
1	MARCILLY/CHAT	43	12	10	1	1	47	12	35
2	SURY/COMTAL	40	12	9	2	1	37	16	21
3	BOEN TRELINS	36	12	8	4		31	20	11
4	U.S. SUD FORE	28	12	5	6	1	35	30	5
5	S.MARCELLIN F	27	12	5	7		35	49	-14
6	ECOTAY MOINGT 2	19	12	2	9	1	24	45	-21
7	ASTREE A.S	15	12	1	11		20	57	-37
8	MONTROND ES	0							0

L'équipe – 15 ans :

L'équipe évoluait en Deuxième division Poule B

L'équipe finit 7ème sur 10

P	Club	P	J	G	P	N	bp	bc	dif.
1	SURY/COMTAL	64	18	15	2	1	73	22	51
2	S.JUST.RBT AS	58	18	13	4	1	61	36	25
3	CHA ZELLES FC	56	18	12	4	2	54	27	27
4	CUZIEU AS	48	18	9	6	3	75	49	26
5	PLAINE MONTAN	47	18	9	7	2	50	44	6
6	MONTROND ES	41	18	7	9	2	41	65	-24
7	MARCILLY/CHAT	40	18	7	10	1	47	43	4
8	FOUILLOUSE US	40	18	7	10	1	35	44	-9
9	ECOTAY MOINGT	30	18	4	14		28	60	-32
10	S.ROMAIN/PUY	19	18		17	1	22	96	-74

Les équipes – 13 ans : Nous avons deux équipes

P	Club	P	J	G	P	N	bp	bc	dif.
1	ANDREZIEUX A 3	70	18	17		1	86	9	77
2	S.GALMIER AS	61	18	14	3	1	99	25	74
3	CHAMPDIEU AS	57	18	13	5		86	34	52
4	BOEN TRELINS	55	18	12	5	1	88	36	52
5	S.ROMAIN/PUY	44	18	8	8	2	63	80	-17
6	SURY/COMTAL	43	18	8	9	1	53	65	-12
7	MONTRISON FC	34	18	5	12	1	45	74	-29
8	VEAUCHE ES 2	31	18	4	13	1	28	79	-51
9	S.PRIEST/JAR	27	18	2	13	3	22	74	-52
10	PANISSIERE CA	22	18	1	16	1	20	114	-94

La première équipe évoluait en 2ème série Poule B et elle finit 3ème sur 10

La deuxième équipe évoluait en 3ème série Poule A et elle finit 8ème sur 10

P	Club	P	J	G	P	N	bp	bc	dif.
1	FC BORDS DE L	58	16	14	2		84	20	64
2	BOEN TRELINS 2	49	16	10	3	3	61	34	27
3	USOF	43	16	8	5	3	67	38	29
4	SAVIGNEUX OLY 2	41	16	7	5	4	34	30	4
5	FEURS USF 2	38	16	6	6	4	44	33	11
6	BOISSET/MONTR	37	16	6	7	3	44	52	-8
7	MONTROND ES	36	16	6	8	2	50	46	4
8	CHAMPDIEU AS 2	30	16	4	10	2	36	84	-48
9	ASTREE A.S	16	16		15	1	18	101	-83
10	PANISSIERE CA 2	0							0

Les équipes Benjamins: Nous avons deux équipes

P	Club	P	J	G	P	N	bp	bc	dif.
1	SEASSE 3	63	18	15	3		70	30	40
2	VEAUCHE ES	55	18	12	5	1	76	40	36
3	HAZELLES FC	52	18	11	6	1	70	45	25
4	SAVIGNEUX OLY	49	18	10	7	1	60	54	6
5	FEURS USF	48	18	10	8		94	64	30
6	MARCILLY/CHAT	47	18	9	7	2	46	35	11
7	PLAINE MONTAN	39	18	6	9	3	38	51	-13
8	USOF	39	18	6	9	3	41	56	-15
9	MONTROND ES	34	18	5	12	1	42	64	-22
10	MONTRISON FC	18	18		18		18	116	-98

La première équipe évoluait en excellence Poule A et elle finit 6ème sur 10



La deuxième équipe évoluait en honneur Poule A et elle finit 7ème sur 10

P	Club	P	J	G	P	N	bp	bc	dif.
1	S.GALMIER AS	64	18	15	2	1	126	37	89
2	COUZAN AS 2	58	17	13	2	2	69	26	43
3	PLAINE MONTAN 2	50	18	9	4	5	59	32	27
4	BOISSET/MONTR	45	18	7	5	6	60	59	1
5	ENT. FOREZ RO	44	17	8	6	3	69	55	14
6	CLEPPE/PONCIN	44	17	8	6	3	53	45	8
7	MARCILLY/CHAT 2	37	18	5	9	4	38	56	-18
8	S.B-LESTRA/VA	30	18	4	14		37	92	-55
9	NOIRETABLE AS	29	17	4	13		28	65	-37
10	FEURS USF 2	26	18	2	14	2	32	104	-72

Les équipes Poussins :

Avec le club de Champdieu, nous avons 40 licenciés. Au début de saison nous avons engagé 3 équipes et en cours d'année nous avons engagé une 4ème équipe.

Dans la catégorie des poussins aucun classement n'est établi.

L' équipe des débutants :

En début de saison nous avons 5 licenciés, nous avons engagé une équipe, en cours de saison 2 joueurs ont rejoint le groupe.

Dans cette catégorie aucun classement n'est établi, les matches se déroulaient le samedi matin sous forme de plateau.

Le président et les membres du bureau tiennent à remercier les entraîneurs et les dirigeants des différentes équipes ainsi que les personnes qui ont participé au bon déroulement de la saison 2005 / 2006.

SAISON 2006 – 2007

Pour la saison prochaine, toutes les équipes jeunes seront en ententes avec le club de Champdieu

Débutants : Deux équipes seront engagées

Responsable des entraînements : Marie Noëlle THIOLLIER

Responsables des équipes : Marie Noëlle THIOLLIER
Jean-Luc MALLET

Les entraînements auront lieu à Champdieu et les matches le samedi matin dans les différents clubs du canton

Poussins : Trois équipes seront engagées

Responsables des entraînements : Michael LAURENT
Jean-Claude BERGER

Responsables des équipes : Michael LAURENT
Jean-Claude BERGER
Gilles DECOMBE

Les entraînements et les matches du samedi après-midi auront lieu à Champdieu.

Benjamins : Deux équipes seront engagées

Responsable des entraînements : Tonio ANTUNES

Nous sommes à la recherche d'une seconde personne pour épauler M. ANTUNES pour les entraînements

Responsables des équipes : Tonio ANTUNES
Guy COUCHAUD

Les entraînements auront lieu à Champdieu et les matches du dimanche matin auront lieu à Marcilly.

- 13 ans : Une équipe sera engagée

Responsable des entraînements : Jean Michel LATOUR

Responsables de l'équipe : Jean Michel LATOUR
Christophe LARUE

Les entraînements et les matches du dimanche matin auront lieu à Champdieu

- 15 ans : Une équipe sera engagée

Responsable des entraînements : Nicolas DURRIS

Responsables de l'équipe : Nicolas DURRIS
Patrice GIRAUDIER

Les entraînements et les matches du dimanche matin auront lieu à Marcilly.

- 18 ans : Une équipe sera engagée

Responsable des entraînements : Damien DEBARD

Responsables de l'équipe : Damien DEBARD
Olivier THIOLLIER
Eric BARTHELEMY

Les entraînements et les matches du samedi auront lieu à Marcilly.

Seniors :

Critérium : Une équipe sera engagée en 2ème série

Responsable des entraînements : Patrice GIRAUDIER

Responsable de l'équipe : Patrice GIRAUDIER

Seniors : Deux équipes seront engagées :

Une en 2ème Division

Une en 3ème Division

Responsables des entraînements : Gérard CHAZAL
Nicolas DURRIS

Responsables de l'équipe I : Gérard CHAZAL
Jean-Luc PERRET
Pascal LARUE

Responsable de l'équipe II : Nous sommes à la recherche de dirigeants pour l'équipe II.



Depuis plusieurs années nous formons des ententes avec les clubs de Champdieu et St Bonnet le Courreau pour les équipes jeunes.

Pour la future saison 2007 / 2008 les clubs vont fusionner pour créer un club de jeunes. Pour cela un nouveau bureau vient de se former.

ANTUNES Antonio – BERGER Jean-Claude – COUCHAUD Guy – DEBARD Damien –
DELAUCHE Annie – DEVEAUX Michel – DURRIS Nicolas – GIRAUDIER Patrice –
GRANJON Gilles – LARUE Christophe – LATOUR Jean Michel – LAURENT Michael -
MALLET Jean-Luc – RAGE Didier – THIOLLIER Marie-Noëlle

Le Président sera Eric BARTHELEMY **Le Vice Président :** Olivier THIOLLIER

Le Trésorier : Laurent VILLARD **Le Secrétaire :** Richard JUBAN

La saison 2006 / 2007 permettra d'établir les nouveaux statuts du club ainsi que de déposer le dossier au district afin que cette fusion soit officielle en mai 2007.

Les enfants peuvent être licenciés à partir de 6 ans, si certains parents souhaitent inscrire leurs enfants au sein du club, vous pouvez contacter :

Le président : Maurice BEAL 04 77 97 03 52

Le secrétaire Jean-Luc MALLET 06 74 32 90 26

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, et nous vous donnons rendez-vous fin août pour une nouvelle saison.



ECOLE - INFOS



SOU DES ECOLES

DU COTE DU TIR AUX PIGEONS (Organisé le week-end des 22 et 23 avril)

Pour la deuxième fois, **un concours inter-sociétés de Marcilly** était organisé le dimanche matin. 5 associations ont réussi à former une équipe de 5 tireurs : Boules des écureuils, Chasse, Sou, Comité des jeunes et Comité des fêtes.

Les meilleurs tireurs de chaque société ont été mis en compétition. Se sont ainsi retrouvés en finale :

- Marc Gagnaire* pour les boules,
- Alain Morin* pour la chasse,
- Philippe Morin* pour le sou,
- Adrien Fleury* pour le comité des jeunes
- Clément Gay* pour le comité des fêtes.

La société des boules des Ecureuils a été la la plus méritante et a ainsi remporté le trophée mis en jeu par la menuiserie Marc Gagnaire. A noter, que tous ces valeureux tireurs ont aussi pu s'affronter à la dégustation de la tripe proposée le dimanche matin.

Avec un temps magnifique, les tireurs ont été nombreux et fidèles au rendez-vous, que ce soit au concours et aux essais des plus grands ou au tir à la carabine des enfants. On a même craint manquer de pigeons en fin de journée ... normal en période de grippe aviaire !

A l'issue des essais et des concours, les résultats ont été donnés par Mme Catherine Larue, secrétaire active du Sou des Ecoles.

Chez les enfants

Le vainqueur toutes classes confondues est **Maxime Gay** (élève de CM2) avec un total de 167 points sur 3 parties (180 étant le maximum).

Viennent ensuite : **Maxence Tournebize** (collège) avec 165 points

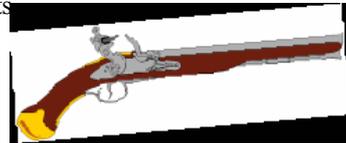
Sébastien Robert (CM1) avec 155 points,

Mathilde Chazal (CE2) avec 146 points,

Louise Perret (CE1) avec 130 points,

Estelle Villard (CP) avec 59 points

Alexis Vernay pour les maternelles avec 62 points.



Chacun est reparti avec la coupe du vainqueur, les concurrents avec au moins 3 tirs ayant eu droit à une médaille.

Chez les grands

Deux concours : les « **gars de la commune** » et les « **extérieurs** ».

Pour ces derniers :

- Le gagnant est **M. Fournier** (bon d'achat de 60 euros chez Latour offert par le Sou),
- Le 2ème **M. Porte** (magnum de Côtes du Forez et verres offerts par les frères Gaumon)
- Le 3ème **Michel Fayon**, en voisin de Marcoux et sponsor (2 repas offerts par l'auberge La Césarde).

Chez les locaux :

- Premier : **Alain Morin** (bon d'achat 60 euros)
- 2ème : **Julien Delauche** (bon d'achat 30 euros chez Décathlon offert par les transports Maisse)
- 3ème : **Christian Cellier** (coffret de dégustation œnologique offert par les Meubles Briat) .

A noter cette année, un invité d'honneur en la grande (très grande d'ailleurs) personne de l'ancien international du rugby français Olivier Merle, accompagné d'un Mousquetaire boënnais bien connu : les bénévoles du Sou ont été honorés de ce «parrain» inattendu mais qui n'est pas passé inaperçu !

Nous remercions tous les tireurs, les bénévoles et les sponsors, M. et Mme Gouttenoire, qui chaque année mettent à disposition leurs terrains et une partie de leur exploitation agricole.

DU COTE DE LA PETANQUE

Organisé *le samedi 13 mai après-midi*, nous avons été obligés d'annuler le concours de pétanque par défaut de participants et devant des conditions météorologiques un peu trop humides.

SOIREE PORTES OUVERTES

Pour la deuxième année consécutive, une soirée portes ouvertes à l'école publique Jean Côte est proposée pour les nouvelles familles notamment, mais aussi pour tous ceux qui veulent prendre le temps de découvrir les locaux où leurs « chers petits bouts » passent une bonne partie de leur journée.

Cette soirée portes ouvertes aura lieu le **lundi 26 juin de 17h à 18h30**.

Le Sou des écoles, en tant que partenaire de la vie scolaire est associé à cette initiative et nous vous présenterons le fonctionnement de notre association à la cantine.

FETE DE FIN D'ANNEE

Elle aura lieu le *samedi 1er juillet à partir de 14h* à l'école.

Les enseignants proposent cette année une toute nouvelle formule qui nous promènera dans toute l'école et retracera les activités de l'année des différentes classes.

Vers 16h30, la traditionnelle kermesse sera organisée dans la cour de l'école et dans le parc que nous prête très gentiment Mme Magnan.

Après le tirage au sort des lots de la tombola, un repas clôturera ensuite l'après-midi pour les adhérents du Sou dans la cour de l'école.

Nous comptons sur votre présence : enfants, parents, grands-parents... Venez nombreux !

CANTINE SCOLAIRE

Depuis la rentrée 2005 et au 30/04/06, le nombre moyen de repas quotidiennement servis à la cantine a été de 46, contre 42 en 2004/2005. Le prix du ticket resté inchangé est à 2,75 euros.

Les tickets sont vendus lors de permanences à l'école suivant un planning pré-établi par les bénévoles du Sou au vu de leurs disponibilités.

Pour la rentrée 2006, les premières permanences auront lieu

- **le lundi 28/08 de 17h30 à 18h30**

- **le mardi 29/08 de 8h20 à 8h45.**

Nous vous proposons ensuite de tester une nouvelle formule pour la vente de tickets :

- **1er vendredi du mois le matin de 8h20 à 8h45**

- **3ème vendredi du mois le soir de 16h15 à 17h.**

Nous vous rappelons que pour toute question relative à la cantine, les parents peuvent s'adresser directement

- *aux représentants du Sou* : M. Gouby, président au 04.77.97.51.49 ou Mme Larue, secrétaire au 04.77.97.48.90

- *ou à l'employée communale* : Mme Chazal en remplacement de Mme Epinat.

RENTREE 2006 / 2007

Alors même que les vacances n'ont pas encore commencé, nous préparons déjà la rentrée. Nous vous signalons que **l'assemblée générale de notre association aura lieu le mardi 26 septembre à 20h30 à la cantine.**

Nous vous rappelons que l'association du Sou des Ecoles a pour but principal l'animation et la vie scolaires en lien avec l'équipe enseignante et qu'elle gère par ailleurs la cantine en liaison avec la commune.

Ses ressources proviennent des cotisations de ses membres (qui sont laissées à la libre appréciation de chacun) pour 14% environ, des bénéfices tirés des manifestations qu'elle organise (dont 1/3 par la fête de fin d'année) et des autres dons (lots, quêtes...) qu'on peut nous allouer. Pour donner un exemple, le budget que le Sou a pu affecter pour cette année scolaire par enfant a été de l'ordre de 40 euros, que chaque enseignant gère pour des sorties, des achats de matériels, de spectacles ...

Comme toute association, l'adhésion y est libre et basée sur le volontariat. Tous les volontaires sont donc les bienvenus !

ÉCOLE

L'école d'autrefois

Mercredi 3 mai nous nous sommes rendus à la bibliothèque de Marcilly-le-Châtel où l'on nous a proposé deux ateliers : l'atelier contes et l'atelier exposition.

Grâce à cette exposition sur « l'école d'autrefois », nous avons travaillé en histoire sur Jules Ferry. Il était ministre de l'Instruction Publique au 19^{ème} siècle. Il a permis à tous les enfants de fréquenter l'école en proposant une loi en 1881-1882. L'école de M. Ferry est laïque, gratuite et obligatoire de 6 à 13 ans. Maintenant nous devons aller à l'école au moins jusqu'à 16 ans.

Les matières scolaires d'autrefois ne sont pas tout à fait les mêmes qu'aujourd'hui : on parlait d'arithmétique, de leçons de morale, de travaux manuels (couture, ...).

Les enfants portaient des blouses grises et des sabots. Les garçons et les filles étaient séparés : les écoles mixtes n'existaient pas.

Les livres étaient plus petits, sans trop d'illustrations et avec peu de couleurs. Les enfants écrivaient avec des plumes qu'ils trempaient dans des encriers placés dans un coin du bureau.

Classe de CE2/CM1

Nos charades :

Lorsque l'on presse des fruits, on obtient mon 1^{er}.

Mon 2^{ème} est un article défini masculin.

Mon 3^{ème} est un métal de couleur grise.

Mon 4^{ème} est la 25^{ème} lettre de l'alphabet.

Mon tout est une personne célèbre en rapport avec l'école du 19^{ème} siècle.



Mon 1^{er} est le 5^{ème} mois de l'année.

Mon 2^{ème} est une sorte de coiffure.

Mon tout est une personne qui enseigne aux élèves.



Mon 1^{er} est le participe passé du verbe boire.

Mon 2^{ème} est ce que l'on fait lorsque l'on rote.

Nous travaillons sur mon tout à l'école.

bureau

maîtresse

Jules Ferry

Réponses :

L'USEP au cours de cette année scolaire

Les classes de GS/CP et CE1 ont participé à des rencontres sportives USEP (Union Sportive de l'Ecole Primaire) avec les écoles de Boën et Ste Agathe la Bouteresse. Ces rencontres ont pour objectifs de :

- Favoriser les échanges grâce aux activités sportives.
- Favoriser l'ouverture et l'esprit d'équipe sans compétition (pas de désignation de vainqueur ou perdant).
- Créer une motivation supplémentaire pour la pratique sportive.
- Education à la citoyenneté : se conformer aux règles, respecter les partenaires et adversaires, développer la solidarité.

Plusieurs rencontres ont eu lieu pendant cette année scolaire :

- Lutte le 13/12/05 à Marcilly-le-Châtel.
- Sports collectifs le 26/01/06 à Boën.
- Athlétisme le 11/04/06 à Marcilly-le-Châtel.
- Orientation le 22/06/06 à Magneux.

Ces rencontres ont pu se dérouler grâce à la collaboration :

- de parents d'élèves pour l'encadrement
- du Club de foot et la Municipalité qui ont mis à notre disposition le stade (pour l'athlétisme) et la salle des fêtes (pour la lutte)
- du Sou des écoles qui a financé les adhésions à l'association départementale USEP et les goûters des enfants.

Toutes les classes de l'école ont organisé deux journées sur le handicap (20 et 21 avril) dans le but notamment de prendre conscience des conséquences de différents handicaps pour accepter les différences.

Ces journées se sont conclues par un lâcher de ballons avec le soutien financier de l'USEP.

LES JOURNEES HANDICAP A L'ECOLE vues par les MS-GS

Les journées de 20 et 21 avril 2006 couronnaient un travail sur le handicap mené dans toutes les classes de l'Ecole Jean Côte de Marcilly-le-Châtel. Des ateliers, animés par les élèves eux-mêmes dans les classes des grands, ont permis de sensibiliser tout le monde aux problèmes du handicap pouvant toucher les différents sens (l'ouïe, la vue) ou fonctions du corps (la motricité, la compréhension, le souffle etc.).

Les **PS1-PS2** ont travaillé sur les maladies respiratoires et nous avons beaucoup aimé les deux ateliers sur *le souffle* (pour faire des bulles de savon ou courir, il faut savoir contrôler son souffle).

Les **élèves de CE2** ont encadré des ateliers de déplacements en fauteuils roulants et avec des béquilles ce qui nous a permis de mieux comprendre comment on vit avec un *handicap moteur*.

Les **CE2-CM1** et les **CM1-CM2** ont affiché dans la cour de l'école des panneaux d'information sur *la cécité et des problèmes de communication* provoqués par des maladies comme autisme ou la trisomie 21.

Nous avons beaucoup aimé l'atelier des CE2-CM1 où il fallait trouver le nom de l'objet que l'on touchait (deviner c'est gagner) et celui où on reconstituait un puzzle, les deux, les yeux bandés. Les ateliers que nous avons le plus appréciés chez les CM1-CM2 étaient : dessiner c'est gagner et le mime.

Nous, les **moyens-grands avec les GS-CP**, nous avons abordé des problèmes de surdit .

Les **enfants de CP** ont encadré des ateliers où, grâce aux ambiances sonores différentes (le travail en classe, la cantine, les jeux) les élèves de l'école ont pu tester des appareils auditifs dans des situations diverses.

Notre classe a accueilli les élèves dans la salle de bibliothèque, pour pouvoir regarder une émission à la télé, où un adulte contait l'histoire des Trois petits cochons et du Chaperon rouge en langage de signes des sourds. Puis nous avons tous appris à «dire» les jours de la semaine avec des signes.

C'était super de faire une grande frise de mains en peinture mais c'était encore mieux de préparer les ballons en accrochant des petites cartes avec l'adresse de l'école, un dessin et un petit message. Et quand enfin tous les ballons se sont envolés au-dessus de nos têtes, c'était la joie ...

Evidemment, les gâteaux de nos mamans ont eu un goût tout particulier, nous avons drôlement faim.





Où sont ils allés ces ballons lâchés le 21 avril?

Vers le nord c'est sûr, poussés par le vent qui soufflait fort cet après midi là!

Quelques étiquettes ont été retournées avec des précisions:

- Celui de Baptiste a été retrouvé par M. Alain Decerle « dans un champ » à Le Pin dans l'Allier
- Celui de Maxime a été retrouvé par Mme Cadoux à Deauvilliers (89)
- Celui de Ludovic a été retrouvé par M. Deboux « en allant voir ses vaches dans les prés » à Chougny (58)
- Celui d'Emma a été retrouvé au dessus de l'école
- Celui de Pierre a été retrouvé par M. Coiffet dans ses vignes à Marcilly
- Celui d'Arthur a été retrouvé à Cezay par M. Béal
- Celui de Laurie a été retrouvé par une petite fille à Melay (71)

Solution du mot croisé proposé par les GS/CP (dans l'Ecureuil de mars)

1. Tournesol
2. Noix
3. Cacahouète
4. Noisette
5. Colza

GROUPE VOCAL



Les vacances arrivant, les répétitions se terminent le 23 juin.

L'attention et le sérieux des choristes ont permis de mettre au point des chants dont l'apprentissage paraissait plus complexe, ce qui n'a pas altéré la bonne humeur légendaire du Groupe Vocal. Les rires fusent toujours autant pendant les répétitions.

Nous vous donnons rendez-vous, pour la reprise, choristes confirmés ou nouveaux venus débutants de tous âges

le Vendredi 15 septembre 2006 à 20H30 à l'école

Rappel des conditions :

- avoir entre 11 ans (collège) et
- aimer chanter
- venir avec sa bonne humeur
- payer une cotisation de 10€ (gratuit pour les scolaires)

La seule obligation : il faut apporter son siège.

Dates des premières répétitions :

15 septembre

22 septembre

6 octobre

13 octobre

Pour tout renseignement : Jean VERNAY (04 77 97 59 62)



PROJET

Comme chaque année, nous organisons un concert à l'église, avec 2 autres chorales. Nous savons déjà qu'il y aura la chorale d'Ecotay. Prévu normalement en novembre, cette année il aura lieu plus tôt, du fait des travaux à l'église. Nous vous donnons donc rendez-vous le :

Vendredi 20 octobre à 20 h 30

Retenez cette date



COMITE DES FETES

COMITE DES FETES



Pour cette année, la fête patronale aura lieu le 4^{ème} dimanche du mois de juillet



Les 22 et 23 JUILLET 2006



Le Programme sera le suivant :

VENDREDI 21 JUILLET

Le soir distribution des brioches (de 18H00 à 22H00)

SAMEDI 22 JUILLET

Sur la journée distribution des brioches

L'après-midi à partir de 14H00 : Concours de pétanque (au stade)

Le soir à partir de 22H00:
Panisnières

Retraite aux flambeaux avec la clique de

Bal des jeunes avec *ECLIPSE*



DIMANCHE 23 JUILLET

Le matin :

A partir de 8H30 : Le retour de la chasse au trésor, sur le thème des " Pirates" (11h20 découverte du trésor). Pensez à vous inscrire avant le 30 juin auprès de :

M. Thérèse TOURNEBIZE : boîte aux lettres

Claire CHAZELLE : 04 77 97 55 56



A partir de 11H30 : Remise des prix du fleurissement des maisons de l'année 2005
Apéritif offert par la mairie

L'après-midi :

A partir de 16H00 : Spectacle avec une troupe de rue « **La Bohème** »

Vers 19H00 : Possibilité de prendre un repas : Paëlla ou Tartiflette

Vers 22H00 : Feu d'artifice (offert par la mairie)

Vers 22H30 : Bal musette



BANQUET DES CLASSES EN 6 DE MARCILLY - LE - CHATEL

Cher(e) classard(e),

La date du **Samedi 14 octobre 2006** a été retenue pour le traditionnel banquet des classes à la salle des fêtes de Marcilly.

Pour cette rencontre, nous vous proposons :

- Photo des classes à 11h00 avec la cocarde
- Apéritif
- Repas :
 - * Salade Landaise
 - * Filet de rouget à l'Écossaise
 - * Trou Normand
 - * Suprême de pintade sauce au miel et poivre vert avec sa garniture
 - * Plateau du berger
 - * Assiette gourmande
 - * Vins de nos coteaux – café – champagne
- Animation avec la sono **Guy GRANGE dit « papy »**

Le tarif a été fixé à 37 € pour les adultes et à 15 € pour les enfants

Facultatif : photo des classards



Vos responsables de classes :		Téléphones
10 ans	JARJAT Françoise	04 77 97 52 63
20 ans	VEAUCHE Aline	06 19 08 12 98
30 ans	PERRET Sandrine	04 77 97 03 58
40 ans	CHAZAL Cécile	04 77 97 47 68
50 ans	GAY Jacqueline	04 77 97 42 09
60 ans	PANGAUD Paul	04 77 97 48 19
70 ans	BOUCHET Jean-Luc	04 77 97 53 74
80, 90 ans	BIGARD Robert	04 77 97 43 08

BULLETIN D'INSCRIPTION au banquet des Classes de MARCILLY

NOM : Prénom :

Adresse : Tel :

Nombre de repas adultes x 37 € =

Nombre de repas enfants x 15 € =

Adresser votre chèque à l'ordre de **classe en 06 de Marcilly** et votre bulletin d'inscription à votre Responsable (voir tableau ci-dessus) **avant le 1er septembre 2006**

MAIRIE - INFOS

LES TAUX COMMUNAUX pour 2006

Il est rappelé que depuis le 1er janvier 2005, la communauté de communes du Pays d'Astrée a changé de fiscalité, en optant pour la TPU **taxe professionnelle unique**. Cela a entraîné plusieurs modifications :

- pour les ménages, la colonne « intercommunalité » a disparu pour les taxes sur le foncier, le foncier non bâti et l'habitation; les taux additionnels que prélevait la communauté de communes ont été basculés dans la colonne « commune »

- pour les entreprises, l'inverse s'est produit, la colonne « commune » a disparu pour la taxe professionnelle et le taux qui apparaît désormais dans la colonne « intercommunalité » va progressivement sur 6 ans tendre vers un seul taux pour toutes les 18 communes qui est le taux moyen de 12,37%.

- pour la commune, le produit de taxe professionnelle qu'elle perd est compensé par la communauté de communes

L'état de notification reçu pour 2006 fait apparaître clairement la baisse de l'assiette de taxe sur le foncier non bâti de 20% décidée par le Président de la République. Cette baisse est compensée par une dotation pour 2006.

Sans toucher les taux d'imposition, du fait de l'évolution des bases qui augmentent de l'ordre de 5,6% pour les taxes d'habitation et foncier bâti, le produit attendu pour 2006 est de 149 478 euros, soit une augmentation de 4,7% par rapport à ce qui a été perçu en 2005.

La commune voit ses charges augmenter (comme le poste énergie par exemple), les services demandés toujours plus nombreux, doit pouvoir garder des marges de croissance. Ainsi, au vu des taux moyens constatés, des taux plafonds autorisés, il a été décidé de reconduire pour 2006 les mêmes pourcentages d'augmentation que ceux retenus en 2005, soit + 2,5 % pour la TH, 2,7% pour la TFB et 1% pour la TFNB.

Le produit fiscal attendu passerait ainsi à 152 865 euros dont 9 766 euros d'allocations compensatrices.

Les taux votés sont les suivants :

- Taxe d'habitation 4,88% (taux moyen départemental : 12,44%) (national : 14,34%)
- Taxe sur le foncier bâti 8,81% (taux moyen départemental : 19,44%) (national : 18,36%)
- Taxe sur le foncier non bâti 36,48% (taux moyen départemental : 37,00%) (national : 43,63%)

Un site internet pour la commune de Marcilly le Châtel

Créé par les jeunes chefs de l'entreprise « Site line », ce site est accessible à l'adresse suivante : <http://www.marcilly-le-chatel.fr>

Il contient une page d'accueil avec un affichage des dernières nouvelles, une présentation de la commune, une rubrique vie du village, mais aussi le PLU, le journal L'Ecureuil, les comptes-rendus du conseil municipal...

Une réunion d'information à destination des associations sera organisée, car elles sont invitées à participer à son actualisation.

Le local de « la Garenne »



Une convention entre la commune et l'ACCA (association communale de chasse agréée) a été signée pour régler les conditions de mise à disposition de ce local communal. En dehors des périodes de chasse, ce local peut être mis à disposition d'autres associations moyennant caution.

La traversée du Pavé

Le devis pour une étude d'aménagement du centre-bourg a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de la Région Rhône-Alpes, dans le cadre du contrat de développement des pays du Forez. La décision devrait intervenir à la rentrée de septembre.

Assainissement à Corbes

Le curage des lagunes s'est réalisé dans de bonnes conditions : 635 m³ de boues, conformes pour une revalorisation agricole, ont été épandus sur 3 parcelles sur une superficie totale de 11,7 ha.

Le chantier de la nouvelle station suit son cours normalement : filtre à roseaux sur lit de sable



Des tests d'enfumage ont été réalisés sur 167 habitations pour savoir où étaient déversées les eaux pluviales, 20 habitations détectées devront se mettre en conformité et ne plus verser leurs eaux pluviales dans le réseau des eaux usées mais dans les fossés ou les récupérer pour arrosage. **ATTENTION !** Le réseau de Corbes est un **RESEAU SEPARATIF**. Un courrier est en cours.

Voirie

Les Rameys



L'immeuble Carrot a été démolé par l'entreprise Breuil pour améliorer la sécurité et la visibilité dans le virage à épingle. Un grillage sera installé provisoirement dans l'attente d'une rectification du virage étudiée par la DDE qui fera l'objet d'une demande de subvention pour travaux de voirie en 2007 seulement.

Rézinet

L'entreprise Chazelle devrait réaliser les travaux en juin, là-aussi pour rectifier ce virage à angle droit et améliorer la sécurité et la visibilité de ce secteur. Pendant les travaux, une circulation alternée sera mise en place.

Pont du Merdary

Les travaux devraient se faire en automne.

Opération de sécurité au foot

La subvention n'est pas notifiée mais aurait été accordée, une consultation d'entreprises va être lancée du fait des montants estimés de travaux (38 469 euros TTC).

Le Ravat

Un levé topographique a été nécessaire pour rétablir un chemin rural qui a progressivement été « grignoté » par les parcelles riveraines.

Bâtiments communaux

Ecole Jean Côte

Des travaux de menuiserie (changement des fenêtres couloir classe des CM et cantine), électriques et un changement de revêtements de sols à la cantine doivent être entrepris; des devis ont été établis, qui s'élèvent à près de 15 000 euros TTC. Une subvention du Conseil Général dans le cadre de l'enveloppe cantonale a été accordée pour un montant de 6 094 euros.

L'inauguration du 1% artistique, alphabet, en galets scellés au mur, réalisé par M. Jean-Claude Faelli, se fera lors de la kermesse de l'école le samedi 1er juillet à 14h.

Eglise St Cyr

L'Architecte des Bâtiments de France de la Haute Loire peut désormais préparer les dossiers d'avant projet sommaire, l'engagement de la subvention DRAC ayant été pris, la subvention du Conseil Général devrait suivre. Un appel d'offres devra être lancé compte tenu des travaux de la 2ème tranche estimés à 125 000 euros(HTVA), soit un total pour l'ensemble du chantier de 170 000 euros HTVA (203 320 € TTC). Une réunion des différents partenaires pour boucler le montage financier, et une réunion d'information pour les habitants seront organisées, l'église devant être fermée près d'une année. Le chantier pourra être engagé avant la fin de l'année 2006.

Personnel communal

Deux postes vacants sont publiés :

- un poste **d'agent territorial des services techniques**, à temps plein 35h, à pourvoir au 01/09/06. Date limite des candidatures au 15/07/06.

Jean-Louis Chazal devrait être admis à la retraite de la fonction publique au 21/06/06.

- un poste **d'agent territorial**, à temps non complet 21h42, à pourvoir au 01/10/06. Date limite des candidatures au 15/07/06.

Marie-Claude Epinat devrait être admise à la retraite de la fonction publique au 01/10/06, il s'agit de pourvoir à son remplacement.

ADSL – Haut débit

Il est demandé aux foyers ne pouvant toujours pas encore bénéficier de l'ADSL de bien vouloir de nouveau se faire connaître en mairie, pour que M. le Maire puisse adresser une liste précise des foyers non desservis et en avertir le Président du Conseil Général.

Education à l'environnement – Projet éco-école

Des élèves de l'école de St Etienne le Molard viennent de réaliser un livret des gestes éco-citoyens. Nous vous demandons de lui réserver un bon accueil dans votre boîte aux lettres et vous invitons à en discuter en famille. Ensemble, nous pouvons faire évoluer les choses. Réduire le volume de ses déchets, c'est adopter la « TRI-ATTITUDE » (lire le GUIDE de l'ECO CITOYEN)

<p>Solutions des jeux de l'Ecurieil</p> <p>1. Pyramide : NE – NOE – GONE – GNOLE – PLONGE – LE GIPON</p> <p>2. Sudoku : PAVE (LE)</p> <p>3. Archers : 13 + 29 + 31 + 27 = 100</p> <p>4. Mots croisés :</p> <p>Horizontalement : 1) DAMERAIS 2)AMASIS – CX 3) MELUSINE – 4) ASTREE – AU – 5) MUA</p> <p>Verticalement : 1) ADAMAS 2) AMES 3) MALTE 4) ESUR (russe) 5) CRISES 6) ASIE 7) LI 8) SCEAU 9) UA</p> <p>5. Quartier : LABARIN</p> <p>6. Logique : 1(+1) = 2(+2) = 4(+3) = 7(+4) = 11(+5) = 16(+6) = 22(+7) = 29</p> <p>7. Anagrammes : PIRATE – PARTIE – PATRIE – PARTIE – PAITRE – REPAIT</p> <p>Information : Une erreur de transcription s'est glissée dans le jeu « quartier caché » du numéro précédent. Excusez-nous</p>

Situation Financière de la Commune – L’Avis du Trésor Public



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MARCILLY LE CHATEL

Analyse financière 2002/2005

Le présent commentaire d’analyse de la situation financière est basé sur les indicateurs financiers de l’exercice 2005, et leur évolution entre 2002 et 2005.

La collectivité se situe dans la moyenne de la strate démographique dont sont issues les moyennes affichées référence 2004.

Les produits de fonctionnement sont inférieurs à la moyenne départementale et progressent légèrement mais constamment. La part des impôts locaux est faiblement prédominante si l’on y ajoute le reversement de fiscalité de l’intercommunalité. Dans les charges, également inférieures aux moyennes 2004, les frais de personnel sont contenus à un niveau satisfaisant.

Le résultat dégagé et le faible taux d’endettement permettent d’affecter plus de 60% de la capacité d’autofinancement brute au financement des investissements, à hauteur de 13%, limitant ainsi le recours à l’emprunt et contenant l’encours de dette à un niveau très bas. L’année 2005 constitue un pic dans les acquisitions d’immobilisations.

La trésorerie disponible est réduite au 31 décembre au minimum, mais le besoin en fonds de roulement est couvert. Il est souhaitable toutefois d’améliorer la situation en reconstituant quelques réserves, en observant momentanément une pause dans les investissements, ou en organisant le calendrier d’engagement et de réalisation sur la fin de l’exercice. Les subventions acquises seront sollicitées sans délais dès l’ouverture du droit à versement, afin de limiter les décalages habituels entre dépenses et recettes et améliorer le fonds de roulement.

Les taux de taxe d’habitation et de taxe foncière sur les propriétés bâties sont inférieurs aux moyennes des communes de même taille dans le département et l’arrondissement. Des marges de manœuvre existent, mais le levier sera actionné avec prudence, le prélèvement fiscal n’étant pas une exclusivité communale, et présentant un argument susceptible d’encourager ou de freiner une politique d’expansion démographique.

La situation financière de la commune est saine et se maintient à un très bon niveau depuis plusieurs années.

Le Receveur Municipal,

Alain BERAUD



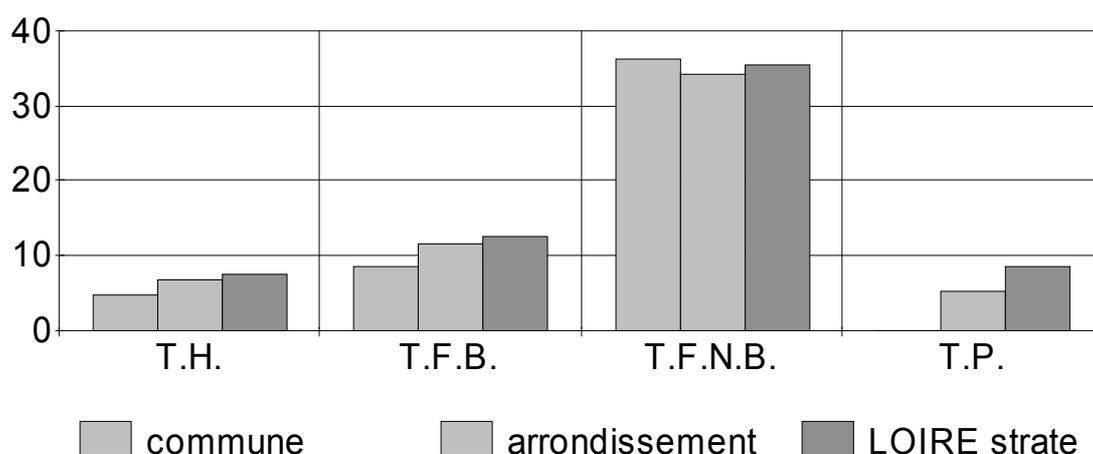
Trésorerie de BOEN

Commune de :	MARCILLY LE CHATEL
Strate :	de 500 à 2000 habitants

Communauté	Fiscalité
PAYS D'ASTREE	TPU

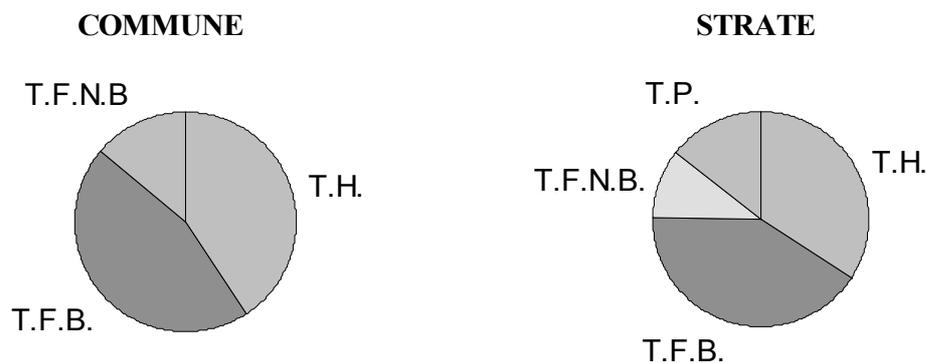
Taux 2005

Ex : 2005		T.H.	T.F.B.	T.F.N.B.	T.P.
Commune	MARCILLY LE CHATEL	4,76	8,58	36,12	0
Arrondissement	Montbrison	6,68	11,59	34,11	5,32
LOIRE strate	de 500 à 2000 habitants	7,47	12,55	35,46	8,62



Répartition des taxes en pourcentage

Ex : 2005		T.H	T.F.B.	T.F.N.B.	T.P.
Commune	MARCILLY LE CHATEL	40,88%	45,27%	13,85%	0,00%
LOIRE strate	De 500 à 2000 habitants	34,04%	41,33%	10,04%	14,58%



Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal :

Ex : 2004

		Taux
Commune	MARCILLY LE CHATEL	0,43

Aux habitants non raccordés au réseau d'assainissement collectif

L'avez-vous lu ?
(Extrait de Loire Magazine)

Assainissement non collectif : soyez « SPANC » !

Vous habitez ou allez vous installer dans une maison qui n'est pas reliée au tout à l'égout ?

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est là pour vous conseiller.

Depuis le 1er janvier 2006, l'assainissement non collectif, dont relèvent 12 à 15 millions de Français, est devenu une responsabilité des maires. Dans les zones concernées, les communes doivent mettre en place un SPANC. Ce nouveau service public est chargé de fournir aux propriétaires d'habitations non reliées au tout à l'égout toutes les informations nécessaires pour le traitement des eaux usées. Il peut également donner des avis et des conseils pour de nouvelles installations ou des réhabilitations, et réalise des contrôles périodiques sur le fonctionnement et l'entretien des ouvrages.

Dans ce cadre, le Conseil Général tient à conseiller et orienter les structures intercommunales pour la création de leur SPANC, et faire en sorte que chaque Ligérien bénéficie de la même qualité de prestation.

Lorsqu'une habitation n'est pas desservie par un réseau d'égout, elle doit être dotée d'un système de traitement des eaux usées domestiques disposé sur la parcelle : c'est l'assainissement non collectif, plus communément appelé assainissement individuel. Depuis la loi sur l'eau de 1992, il constitue une alternative à part entière au tout à l'égout. Sous réserve d'un bon fonctionnement et d'un entretien régulier, c'est une technique fiable et adaptée aux zones d'habitat dispersé, qui ne peuvent être raccordées au réseau collectif.

Les missions du SPANC :

Le SPANC conseille les particuliers et réalise deux types de contrôles réglementaires :

- Le contrôle des installations neuves ou réhabilitées, lors du dépôt du permis de construire ou la demande d'installation. Il vérifie l'existence et l'implantation du dispositif. Dans le cas de la réalisation d'un nouveau dispositif, une visite doit avoir lieu sur le site avant le remblaiement afin d'évaluer la qualité de la réalisation des ouvrages. Il donne aussi son avis sur le système d'assainissement proposé, qui doit respecter les contraintes liées à l'habitation et au terrain.

- Le contrôle périodique des installations existantes. Un technicien se rend chez les particuliers pour vérifier la conformité, le bon fonctionnement et l'entretien des ouvrages.

Les obligations des usagers :

- Veiller à la bonne conception et à la bonne implantation de l'installation.
- Entretien régulièrement l'installation pour assurer son bon fonctionnement.
- Autoriser l'accès aux techniciens chargés d'effectuer les contrôles.
- Acquitter la redevance.

Pour en savoir plus :

Conseil Général : service d'équipement des communes.

Téléphone : 04 77 48 40 38

Consultez le site internet du Conseil Général : www.loire.fr
(rubrique : cadre de vie-eau-assainissement non collectif)

HISTOIRE LOCALE

Récit d'un fait divers relevé dans la presse des années 1900

TERRIBLE ACCIDENT TAMPONNES PAR UN TRAIN Montbrison le 31 mai 1906

Un épouvantable accident occasionné par la négligence d'un garde barrière s'est produit aujourd'hui vers 6 heures du soir.

Le train numéro 29.73 venant de Clermont et devant arriver à Montbrison à 5 heures 25 était en retard de 35 minutes et arrivait à toute vitesse.

La fatalité voulut qu'à ce moment une voiture jardinière conduite par le nommé Durantin originaire de St Etienne le Molard mais habitant actuellement à Chalain d'Uzore, accompagné de sa femme née Goutte, arriva sur la voie dont la barrière n'était pas fermée.

Voyant le danger qu'il courait, Durantin essaya d'arrêter son cheval, celui-ci en s'arrêtant glissa et tomba sur la voie.

Les pauvres époux voyant la mort de si près essayaient en vain de sauter de la voiture mais le train arrivait comme une trombe et le choc fut épouvantable.

La voiture fut réduite en miettes et Durantin et sa femme projetés avec une violence inouïe contre le talus furent tués sur le coup, la femme ayant été traînée pendant quelques mètres par le train eut le bras gauche coupé et la bouche emportée, quant à Durantin, sans avoir le corps déchiqueté, il porte sur le corps de multiples blessures et les entrailles s'échappent par une plaie béante au côté droit. Le malheureux fut complètement déshabillé et lorsque son corps fut relevé, il était absolument nu.

Les corps de ces malheureuses victimes ont été déposés dans la maison du garde barrière et recouvert d'un linceul.

Par un hasard que l'on peut qualifier de providentiel, la mère de l'infortuné Durantin qui suivait la voiture de son fils d'une vingtaine de mètres échappa à la mort mais elle vit broyer sous ses yeux son fils et sa belle-fille, aussi le désespoir de cette pauvre femme fit peine à voir.

Sur une longueur de 150 mètres, le corps du cheval est éparpillé, à force d'être traîné, il fut coupé en deux et les morceaux rejetés un peu en dehors de la voie, on y voit un soulier de Durantin, des harnais et des débris de la voiture.

Ce terrible accident atteint deux familles des plus estimées de notre région.

Le parquet s'est transporté sur les lieux, ainsi que M. Chialvo, maire de Montbrison et M. Perdu, médecin qui doit faire l'autopsie des malheureuses victimes.

Demain nous donnerons les résultats de l'enquête.

TAMPONNEMENT DE CHAMPDIEU Obsèques des victimes Montbrison le 2 juin

Ainsi que nous l'avions annoncé, les obsèques des époux Durantin ont eu lieu aujourd'hui à St Etienne le Molard.

A sept heures du matin les deux cercueils recouverts chacun de superbes couronnes ont été sortis de l'hôpital et déposés dans la chapelle où une messe a été célébrée par l'aumônier. Parmi les nombreux assistants, nous avons remarqué Messieurs Chialvo, maire, Bonnassieux, juge d'instruction, Autchaux, percepteur etc...

La compagnie PLM est représentée par Messieurs Gouverne, inspecteur, Auduc, chef de gare, Blanc, conducteur de la voie et deux brigades de poseurs.

L'office terminé, les cercueils ont été déposés dans un corbillard et le cortège a accompagné les malheureuses victimes jusqu'à la sortie de la ville. Le deuil était conduit par M. Pallandre, maire de Champdieu, oncle de Mme Durantin et par un frère de cette dernière et membres de sa famille.

Pour regagner St Etienne le Molard, le convoi funèbre a dû traverser le même passage à niveau où s'est produit le tamponnement.

A la vue du lieu fatal, des sanglots éclatant et devant la maisonnette, agenouillée et en pleurs, la garde barrière, femme Lièvre, l'auteur involontaire de l'accident fait le signe de la croix, pleure abondamment et demande pardon aux victimes de sa négligence. Cette scène émeut vivement tous les assistants.

A dix heures, l'inhumation eut lieu.

Je n'ai pas lu le CR de la police.

LES GARDES-CHAMPETRES DE MARCILLY-LE-CHÂTEL

L'ancêtre du garde-champêtre remonte en 1369 sous le règne de Charles V dit le Sage qui instaura le premier garde rural, il porte le nom de "Garde aux Ablais" (Ablais : anciennement le blé) et avait pour mission de surveiller les récoltes et dépend des juridictions seigneuriales. Au fil des siècles ils s'appelleront "Banniers" à l'époque féodale en rapport au Ban ils assuraient le règlement des taxes que devaient payer les paysans afin d'utiliser le moulin, le four ou le pressoir du seigneur. Louis XIV leur attribua la surveillance des "droits exclusifs de chasse" et furent régis par une administration nommée "Capitainerie". Ils portèrent les noms de : Baugards, Gardes Champs, Gardes Messiers ou encore Sergents de Verdure ceci jusqu'à la Révolution. Les couleurs de l'uniforme sont de trois : Le blanc couleur de la monarchie en rappel de 1369, le bleu qui est la couleur de l'autorité judiciaire et le vert pour symboliser l'action rurale et en souvenir de 1791 et du "Sergent de Verdure".

Les gardes-champêtres ont été institués par la loi du 28 Septembre et du 08 Octobre 1791 pour la conservation des récoltes et propriétés rurales. Par la suite ils reçurent d'autres attributions comme mission de constater les contraventions et les délits ruraux et forestiers (délits de chasse, pêche, fraudes sur les tabacs, etc..) et sont habilités à dresser procès-verbal.

Les registres des délibérations de la commune de Marcilly-le-Châtel actuellement conservés en mairie ne sont pas antérieurs à 1853 et de ce fait il est difficile de dresser une liste fiable des divers gardes qui se sont succédés à Marcilly. De par les registres d'état civil on peut cependant établir, à partir de 1820, quels furent les premiers titulaires :

CHAZELLES Michel né à Marcilly le 27 Février 1775 fils de Jean journalier "Aux Rameys" (Le Pavé) à Marcilly et de JUTHIE Marie il épousera le 04 Juillet 1813 LAFFOND Michèle et fera office de Garde de 1820 à 1830 environ et décèdera à Marcilly le 07 Juillet 1838.

CHAZELLES Claude né vers 1788 lui succédera de 1830 à 1834 environ sans autre précision.

BERNARD Michel. Il devrait s'agir de BERNARD Michel né vers 1782 à Saint-Priest-la-Roche (Loire) fils de Jean et de DEPORTE Marie qui épouse à Marcilly le 1er Avril 1815 GARDANT Marie-Anne originaire de Saint-Germain-Laval (Loire) qui exercera de 1835 à 1840.

BARDON François est né le 05 Mars 1782 à Bussy-Albieux (Loire) fils de François tisserand à "Albieux" et de THOMAS Benoîte qui se mariera à Bussy le 13 Décembre 1810 avec CHAZELLE Antoinette de Pralong et il résidera "Au Jupon" où il remplira ses fonctions de 1841 à 1860 et décèdera à Marcilly le 08 Mars 1867.

Le premier dont il est fait mention dans les registres est un dénommé DUPUY Etienne né à Marcilly le 20 Octobre 1818 fils de Jean-Pierre Marie cultivateur de "Say" et de PORT Antoinette et épousera à Marcilly TERRE Claudine originaire de Bussy-Albieux. Très vraisemblablement nommé vers 1860 environ, ce garde ne semblait pas remplir ses fonctions de manière satisfaisante car le 25 Février 1866 son cas fut évoqué lors de l'assemblée ordinaire du mois du conseil municipal sous l'autorité du maire Jean-Baptiste Ernest MONDON : *"Vu les plaintes journalières des habitants de la commune sur le manque de surveillance du garde-champêtre ; considérant que ces plaintes sont fondées ; que les fonctions d'un garde-champêtre sont de veiller à la conservation des récoltes, fruits de la terre et propriétés rurales de toutes espèces. Considérant que le Sieur DUPUY garde actuel absorbe la majeure partie du temps à cultiver ses propriétés et les terrains qu'il tient de ferme des nommés MOUTARDE, qu'il néglige entièrement son service ; que la commune en éprouve un préjudice réel. Le conseil à sa majorité prie Monsieur le Maire de demander à Monsieur le Sous-Préfet le changement de ce garde et de vouloir bien dans l'intérêt de la commune faire choix d'un autre garde."*





Lors de la séance du 11 Mars 1866 la démission du Sieur DUPUY est acceptée et le conseil de nommer un nouveau garde. *"Monsieur le Maire a exposé au conseil que d'après la délibération du 25 Février dernier la démission donnée par le Sieur DUPUY, garde champêtre de la commune le 27 Février et aux termes de la loi du 18 Juillet 1837 il soumet à l'approbation du conseil municipal le choix qu'il a fait du Sieur PEYRAT Jean-Marie ancien militaire, ancien garde en remplacement du Sieur DUPUY qui a cessé ses fonctions"*. PEYRAT Jean-Marie est né vers 1804 dans la Loire et résidera à "La Morandin" et exercera environ pendant 8 à 9 ans et en 1876 lui succédera BARDON Jean qui vraisemblablement détient le record de longévité dans cette fonction à Marcilly puisqu'il restera en place pendant plus de trente années soit de 1876 à 1910 environ. BARDON Jean est né le 06 Janvier 1832 à Bussy-Albieux (Loire) fils de François et de CHAZELLE Antoinette il s'installe à "La Brandisse" puis à "Corbes" et le 28 Novembre 1860 il épouse à Marcilly SALEYRON Gasparde originaire de Marcilly et décèdera à Marcilly le 07 Août 1912. En 1911 COUTURIER Aimé reprendra les fonctions de Garde et ce pendant 22 ans jusqu'à sa démission en 1933 pour raisons de santé étant âgé de 78 ans!!! Il est né à Marcilly le 18 Décembre 1855 fils de François cabaretier "Au Pavé" et de SONNALIER Michelle et le 14 Juillet 1880 il épouse à Marcilly DUCHEZ Jeanne native de Marcilly. Il s'éteindra à l'hôpital de Montbrison quelques semaines après avoir donné sa démission le 29

Novembre 1933. Pendant la guerre de 14/18 il fut secondé par son frère nommé par la municipalité comme aide garde le 10 Août 1914, COUTURIER Jean Michel né à Marcilly le 09 Avril 1866 et époux de CLAIR Benoîte avec qui il s'est uni à Marcilly le 20 Janvier 1892. Le 02 Novembre 1933 par arrêté préfectoral DUPUY Jean est nommé et il prêter a serment au tribunal de Montbrison le 05 Décembre 1933. DUPUY Jean est originaire de Marcilly où il est né le 30 Août 1875 fils d'Antoine cultivateur à "Labarin" et de LAFFOND Benoîte, il épousera le 15 Février 1900 GIRAUD Marie à Ecotay-l'Olme. Après huit ans de service il donnera sa démission pour raison médicale et "mis à la retraite des vieux travailleurs" le 31 Décembre 1941. Il décèdera à Boën-sur-Lignon en 1943.

Le 1er Janvier 1942 le conseil nomme THERRAT Jean-Marie né à Marcilly le 15 Février 1895 "Le Poyet", il est le fils de Claude Jean-Baptiste cultivateur et de DURRIS Philomène, le 12 Décembre 1919 il épouse à Marcilly BOURGE Marie et le couple s'installera au "Ravat". Il assurera ses fonctions jusqu'à son décès soit le 11 Novembre 1961.

Par délibération du conseil du 15 Décembre 1961 est nommé à la fonction de garde-champêtre TOURNEBIZE Roger Jean Félix originaire de Montbrison et il sera le dernier représentant de l'ordre municipal à avoir exercé sur la commune et ceci jusqu'à sa retraite le 30 Avril 1994 dernier d'une lignée de plus de deux cents ans pendant laquelle se sont succédés ses 12 prédécesseurs.

Archives de la mairie de Marcilly le Châtel



BOENNALES DU LIVRE : 14 MAI 2006

Le premier concours de la plus belle lettre d'amour révèle des talents littéraires hébergés sur les coteaux de Marcilly:

Déclaration d'amour d'un vigneron à sa vigne

Couleurs de vigne

A l'aube en cet hiver, de loin je t'aperçois.
Tu parais si fragile au milieu de l'air froid.
Légère, enveloppée d'un fin voile de brume,
Comme la terre qui t'entoure, tu es brune.

Et puis très lentement pour ne pas me surprendre,
Tu te vêts d'une parure d'un vert si tendre...
Le soleil du printemps, malicieux et coquin,
Joue avec les perles de rosée du matin.

Dans la chaleur de l'été tu remplis l'espace,
Ta couleur émeraude à la plaine fait face.
Le vent te berce, souple, on te voit qui onduler,
Tu cours sur les coteaux, sous la chaleur qui brûle.

Lentement le doux automne arrive, câlin.
Alors tes fruits seront mûrs et beaux, c'est certain.
Pour faire grand bonheur aux couleurs du Forez
Habillée de rouge et d'or, tu réapparais.

Te voyant, c'est toute ta force qui m'habite.
Ainsi chaque jour qui passe, je te visite.
Tu deviens si belle, je ne pense qu'à toi,
Alors dans mes rêves, je suis plus fier qu'un roi.

Mais rompant le charme d'un seul coup si brutal,
Des nuages noirs, de la montagne, dévalent.
L'orage soudain menace et de partout claque,
Et l'air électrique tout autour de nous craque.

Survivrons nous à des temps aussi incertains?
Et pourrons nous vivre encore ensemble demain?
Mais de toutes mes forces je veux espérer,
Que jamais, toi et moi, ne serons séparés.

Jean-Denis COIFFET



Compagne de mes jours enfuis, gardienne de mes ivresses,

Qu'ils sont loin maintenant ces instants dorés où nous avons tous deux rendez-vous, là-haut, sur ces arpents pelés que soutiennent des murets de pierre sèche.

Nous y tenions des conversations muettes que la moindre brise déviait vers les contrées du rêve, de l'attente éperdue, de la nostalgie, de la douce amertume. Toi tu venais de loin, d'avant-hier et d'outre-terre.

Moi, j'étais là par hasard...

Par tous les temps, nous avons connu les joutes, les face à face, les corps à corps et les coups du sort. Entre nous il ne fut jamais question de tiédeur, de raison, de calcul.

Je t'ai demandé le meilleur de toi-même et tu me l'as longtemps offert sans compter.

Orages, éclaircies, arcs-en-ciel, grêle de doutes, giboulées de tristesse, brouillards de l'incompréhension, chauds et froids ... ah, les météores du cœur !

Et puis, je t'ai perdue... toi si généreuse, si prodigue en élixirs de longue vie, en philtres d'amour, en liqueurs d'éternité... toi courtisane de la terre, experte en caresses alchimiques, on a voulu te dominer, te réduire, faire de toi une gageuse... Dans ce monde que l'avidité et la haine rendaient presque inhabitable, je n'avais que toi pour m'ancrer à la terre et me garder des dérives menaçantes... et tu me fus enlevée.

J'eus l'esprit en vrille, les bras tendus vers toi, comme du bois tordu de tempête... A la grande braderie de la vie tout doit disparaître, je disparaîtrai, épuisé sans doute par le combat contre ceux qui hypothèquent la beauté, la douceur, la lenteur, la vie... Et pourtant des tréfonds obscurs, je reviendrai : goutte de rosée, lambeau de brume, larme ou perle de sueur, ce seront mes demeures desquelles je te prêterai sa(e)rment d'amour éternel...

Ton amant par delà le temps,

Roland MEYNET

Déclaration d'un amoureux timide à sa belle

Ma chère A.,

Si tu finis par recevoir ma lettre, ce sera certainement parce que je ne me serai pas relu... Si tu savais le nombre de courriers que j'ai commencés et qui ont terminé, désespérément roulés en boule, dans ma corbeille à papiers ! Elle déborde de tous ces mots que j'aimerais te dire, mais comment oser ? J'ai tellement peur de me couvrir de ridicule, à tes yeux !

Pourtant, il n'y a guère que les mots pour te faire connaître les nobles sentiments que je nourris envers toi, depuis si longtemps...

J'avais pensé te les prononcer de vives voix, te les chuchoter au creux de l'oreille ; je me les suis répétés maintes et maintes fois, dans le silence de mes nuits solitaires ; ah, je les connais par cœur, je pourrais te les réciter de gauche à droite, de droite à gauche, de bas en haut, de haut en bas ! Mais je n'aurais pu que bredouiller des phrases inaudibles et hachées, en rougissant jusqu'aux oreilles.

J'ai toujours été timide à l'extrême, toute ma scolarité en a pâti. Je préférerais faire croire au maître d'école que j'avais oublié d'apprendre ma récitation, plutôt que de déclamer les poèmes à voix haute, devant tous mes camarades. Je choisis donc de t'écrire.

Et puis, il est si agréable de se préparer à coucher des mots d'amour sur une page ; d'abord, choisir du beau papier : j'ai longtemps hésité entre un « Vergé de France » couleur vert espérance, et un papier de Charente, toilé à l'ancienne ; le papetier s'impatiait, il ne pouvait pas comprendre à quel point ce choix s'avérait cornélien pour moi...

Ouvrir ma bouteille d'encre « Violette pensée » de J. Herbin, en respirer l'odeur un peu âcre. Relire avec émotion, une énième fois, le petit mot que tu as glissé discrètement dans mon cahier de grec ancien, légitime toute l'espérance de la réciprocité de nos sentiments.

A., tu es si belle, belle comme le jour ; tes yeux lumineux brillent d'un éclat si pur, qu'ils me font penser à la couleur de la mer.

J'ignore par quel chemin tu es passée, pour m'atteindre aussi fort, en plein cœur, dès le jour de notre rencontre. Quand je marche près de toi, j'espère secrètement un roulis de cailloux, pour que ton pas chancelle, pour que nos bras s'effleurent. Rien qu'à cette idée, mille frissons me traversent délicieusement.

Ces préliminaires à l'écriture de mots d'amour m'emplissent de joie et me permettent d'imaginer tout le plaisir que nous prendrons à nous attarder, à musarder avant de nous donner l'un à l'autre. Je t'envelopperai de mes caresses lorsque tu m'offriras le grain de ta peau, je m'enivrerais de tes soupirs, je te le promets.

Tu laisseras ton empreinte amoureuse sur tout mon corps, je frissonnerai au souvenir de tes baisers. Car tu m'aimes, toi aussi, j'en suis sûr. Sinon, il n'est pas imaginable que je t'aime aussi fort, à en devenir fou ! Comme je souffrirais, si tu me repoussais ! Je me remémore sans cesse tous les signes par lesquels tu me laisses entrevoir ton amour. Ainsi, tes regards insistants, tes sourires délicieux, ton écharpe que tu as laissée choir devant moi, au creux de laquelle je respire les fragrances exquisées de ton doux parfum, qui est comme une présence promise qui m'aide à m'endormir et se renouvelle à chaque réveil. T'aimer me donne courage et audace pour te dire, ma chère A, que j'aimerais désormais partager tous tes jours et toutes tes nuits. Ne me laisse pas dans l'incertitude, je t'en supplie ; je ne pense plus qu'à toi, j'en deviens terriblement distrait et j'accumule les oublis.

Réponds-moi vite, et ne te moque pas de moi !

Tout à toi

B., ton ami qui brûle de devenir ton amant.

Nadine KERVEILLANT

Dans cette rubrique culturelle, la commune doit aussi rendre hommage à Madame Yvonne ANDRE, universitaire retraitée, traductrice d'un grand roman de la littérature chinoise : « Chant des regrets éternels ». Travail ardu de plusieurs années que l'ambiance monastique de son refuge de la place Saint Louis a contribué à faire aboutir. L'ouvrage a été déposé en avril à la bibliothèque de Marcilly et nous l'en remercions à nouveau.

DATES A RETENIR

Samedi 24 juin matin : école de tennis : tests à partir de 9h30

Dimanche 25 juin : * Finales du tournoi interne de tennis à partir de 10 h

* AFR : midi, espace pique-nique de Say, marche

Lundi 26 juin : portes ouvertes école de 17h à 18h30

Vendredi 30 juin : limite des inscriptions pour la chasse au trésor

Samedi 1er Juillet : fête de l'école publique à partir de 14 h

Vendredi 7 juillet : permanence tennis de 18h30 à 19h30 salle Galathée

Samedi 15 juillet : Date limite de dépôt de candidatures d'agents territoriaux

21 – 22 – 23 Juillet : fête patronale

Samedi 26 août : débroussaillage marche des vendanges

Lundi 28 août : * Réunion de préparation marche des vendanges 20h30

* Vente tickets cantine de 17h30 à 18h30 à l'école

Mardi 29 août : Vente de tickets cantine de 8h20 à 8h45 à l'école

Vendredi 1er septembre : * permanence tennis de 18h30 à 19h30 salle Galathée

* date limite inscription banquet des classes en 6

Vendredi 8 septembre : Préparation des pâtés pour la marche à 8h30

Dimanche 10 septembre : marche des vendanges

Lundi 11 septembre : fin du rangement marche des vendanges

Jeudi 14 septembre : inscription modern'jazz de 18h à 19h salle Galathée

Vendredi 15 septembre : * retour de la marche à 19 h salle des fêtes

* reprise des répétitions du Groupe Vocal à 20h30 à l'école

Mardi 19 septembre : l'Ecureuil : date limite de remise des articles

Mardi 26 septembre : Assemblée générale Sou des Ecoles à 20h30 à la cantine

Vendredi 6 octobre : permanence tennis de 18h30 à 19h30 salle Galathée

Jeudi 12 octobre : Ecureuil : agrafage 20h à la mairie

Samedi 14 octobre : banquet des classes en 6

Vendredi 20 octobre : concert 20h30 à l'église

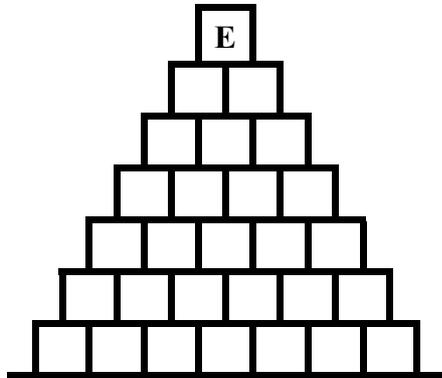


LES JEUX DE L'ÉCUREUIL



1/ Pyramide Marcilloise:

Répondre en ajoutant une lettre aux lettres du mot précédent.



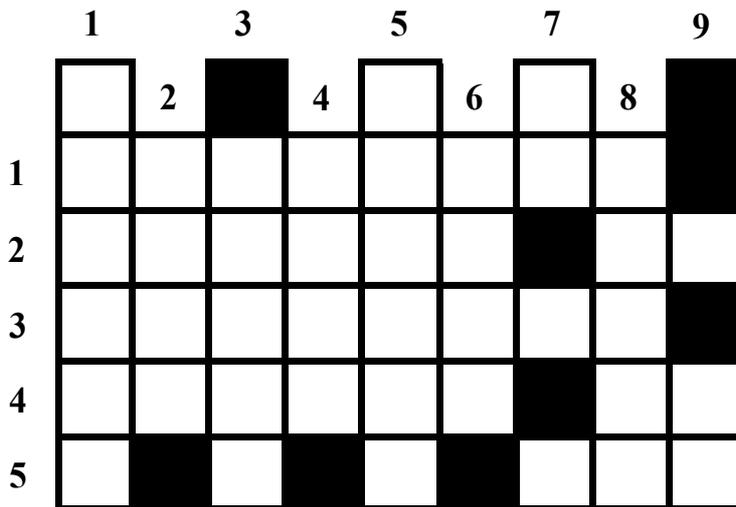
Arrivé
Il avait son arche
« petit » lyonnais
« eau de vie »
Immerge
Quartier d'ici (2 mots)

2/ 1er sudoku quartier de Marcilly :

Compléter la grille de telle sorte qu'il n'y ait qu'une seule lettre du quartier dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré

P			
			E
		V	
A			

3/ Mots croisés Moyenâgeux :



Horizontalement :

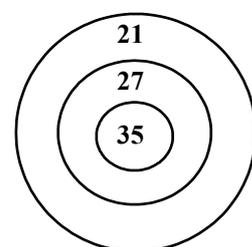
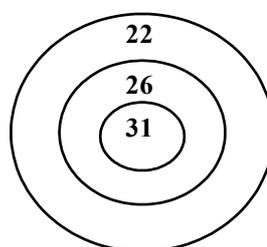
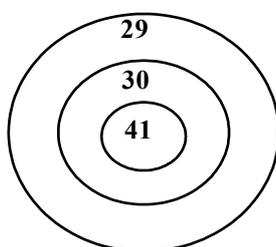
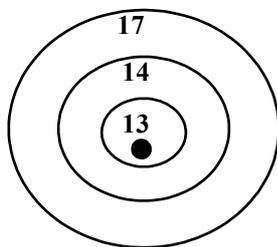
1/ Tasserai 2/ Reine du Forez – Coefficient de pénétration dans l'air
3/ Fée 4/ Héroïne d'un roman fleuve écrit par Honoré d'Urfé – Symbole chimique de l'or 5/ Changea

Verticalement :

1/ Druide régional 2/ 1300 environ à Marcilly 3/ Ile méditerranéenne qui a sa croix 4/ Ruse !!! 5/ Elles peuvent être de foie ou politiques 6/ Partie du monde qui a été mineure 7/ Mesure de longueur chinoise 8/ Vieux « cachet » 9/ Conspua (phonétiquement)

4/ Tireurs marcillois :

Le tireur doit marquer 100 points avec trois autres balles (une par cible. Où doit-il tirer?)



$$\boxed{13} + \boxed{} + \boxed{} + \boxed{} = \boxed{100}$$

5/ Reformez le quartier marcillois à droite en utilisant toutes les lettres de gauche :



6/ Logique de l'écureuil : Continuez la suite logique de cette série

1 - 2 - 4 - 7 - 11 - - - - -